

PROTOCOLE D'ACCUEIL DU PERISCOLAIRE ET DES MERCREDIS (A partir du 1^{er} septembre 2022)

PRINCIPES D'ACCUEIL

La constitution des groupes d'activités est opérée en rassemblant les enfants d'un même groupe d'âge
(Le groupe des élémentaires et le groupe des maternelles)

Les enfants sont répartis dans les différents espaces et selon la nature de l'accueil et des horaires
(Voir les tableaux ci-dessous) :

1) Le Groupe des élémentaires :

- L'accueil périscolaire du lundi, mardi, jeudi et vendredi : Groupes scolaires Marie Marvingt et St Exupéry (du CP au CM2)

Temps d'accueil	Horaires	Groupe d'âge	Lieu d'accueil	Accès
L'accueil matinal	05h00 - 07h00	CP – CE1 – CE2 CM1 – CM2	Rez-de-chaussée (Halte-garderie)	Entrée et sortie par le hall d'accueil principal du centre
Le périscolaire du matin	07h00 – 08h30	CP – CE1 – CE2 CM1 – CM2	1 ^{er} étage (salles d'activités)	Entrée et sortie par le hall d'accueil principal du centre
Le périscolaire du soir	16h50 – 19h30	CP – CE1 – CE2 CM1 – CM2	1 ^{er} étage (salles d'activités)	Entrée et sortie par le hall d'accueil principal du centre

- ✓ Lavage des mains des accompagnateurs au gel hydro alcoolique mis à disposition,
- ✓ Accompagnement et récupération de l'enfant à la porte d'entrée de la salle d'activités en fonction des créneaux horaires (Rez-de-chaussée ou 1^{er} étage), en respectant la distanciation sociale si d'autres parents sont présents,
- ✓ Un animateur prend en charge l'enfant ou l'amène aux parents ou à une autre personne autorisée sur la fiche d'inscription ou par mail à venir le chercher,
- ✓ Les accompagnateurs ne rentrent pas dans les salles d'activités,
- ✓ **Le matin les enfants et les animateurs se préparent pour le départ vers 08h30/08h40 pour être aux écoles pour 08h50/09h00 à l'ouverture des grilles,**
- ✓ **Le soir les enfants sont récupérés à 16h30 ou 18h00 dans les cours des écoles (les enfants ne doivent en aucun cas sortir à l'extérieur de l'école sauf s'il est prévu qu'un parent ou un proche vienne le chercher d'où la nécessité de prévenir le CSR ou l'animateur présent dans la cour),**
- ✓ Le trajet du matin et du soir se fait à pied pour les enfants scolarisés au groupe scolaire Marie Marvingt et en mini bus pour ceux scolarisés au groupe scolaire St Exupéry,
- ✓ **Si le temps le permet les enfants pourront être également repris le soir dans le jardin des élémentaires. L'accès se fera par le 1^{er} étage ou la salle polyvalente. L'information sera inscrite sur un panneau d'informations.**

○ L'accueil de loisirs du mercredi : les enfants scolarisés ou demeurant à Lamorlaye (du CP au CM2)

Temps d'accueil	Horaires	Groupe d'âge	Lieu d'accueil	Accès
L'accueil matinal	05h00 - 07h00	CP – CE1 – CE2 CM1 – CM2	Rez-de-jardin	Entrée et sortie obligatoire par l'escalier à l'extérieur du centre
Le péri loisirs du matin	07h00 - 09h00	CP – CE1 – CE2 CM1 – CM2	1 ^{er} étage (salles d'activités)	Entrée et sortie par le hall d'accueil principal du centre
La journée accueil de loisirs	09h00 – 16h30/17h00	CP – CE1 – CE2 CM1 – CM2	1 ^{er} étage (salles d'activités)	Entrée par le hall d'accueil principal du centre Si affluence, sortie au fond du couloir des salles d'activités du 1 ^{er} étage et par le jardin des maternelles.
Le péri loisirs du soir	17h00 –19h30	CP – CE1 – CE2 CM1 – CM2	1 ^{er} étage (salles d'activités)	Entrée et sortie par le hall d'accueil principal du centre

- ✓ Lavage des mains des accompagnateurs au gel hydro alcoolique mis à disposition,
- ✓ Accompagnement et récupération de l'enfant à la porte d'entrée de la salle d'activités en fonction des créneaux horaires (Rez-de-jardin ou 1^{er} étage), en respectant la distanciation sociale si d'autres parents sont présents,
- ✓ Un animateur prend en charge l'enfant ou l'amène aux parents ou à une autre personne autorisée sur la fiche d'inscription ou par mail à venir le chercher,
- ✓ Les accompagnateurs ne rentrent pas dans les salles d'activités,
- ✓ Pour éviter les attroupements à la fin de l'accueil de la journée (17h00), les enfants peuvent être récupérés à partir de 16h30,
- ✓ **Si le temps le permet les enfants pourront être également repris le soir dans le jardin des élémentaires. L'accès se fera par le 1^{er} étage ou la salle polyvalente. L'information sera inscrite sur un panneau d'informations.**

2) Le Groupe des maternelles :

- L'accueil périscolaire du lundi, mardi, jeudi et vendredi : Groupes scolaires Marie Marvingt et St Exupéry (de la petite à la grande section):

Temps d'accueil	Horaires	Groupe d'âge	Lieu d'accueil	Accès
L'accueil matinal	05h00 - 07h00	Petite Section Moyenne section Grande section	Rez-de-chaussée (Halte-garderie)	Entrée et sortie par le hall d'accueil principal du centre
Le périscolaire du matin	07h00 - 08h30	Petite Section Moyenne section Grande section	Rez-de-chaussée (Halte-garderie)	Entrée et sortie par le hall d'accueil principal du centre
Le périscolaire du soir	16h50 – 19h00	Petite Section Moyenne section Grande section	Rez-de-chaussée (Halte-garderie)	Entrée et sortie par le hall d'accueil principal du centre
	19h00 – 19h30	Petite Section Moyenne section Grande section	1 ^{er} étage (chez les plus de six ans)	Entrée et sortie par le hall d'accueil principal du Centre

- ✓ Lavage des mains au gel hydro alcoolique mis à disposition,
- ✓ Accompagnement et récupération de l'enfant jusqu'au hall d'entrée de la halte-garderie en respectant la distanciation sociale si d'autres parents sont présents,
- ✓ Un animateur prend en charge l'enfant ou l'amène aux parents ou à une autre personne autorisée sur la fiche d'inscription ou par mail à venir le chercher,
- ✓ Les accompagnateurs ne rentrent pas dans les salles d'activités,
- ✓ **Le matin les enfants et les animateurs se préparent pour le départ vers 08h30/08h40 pour être aux écoles pour 08h50/09h00 à l'ouverture des classes et la prise en charge des enfants par les professeurs des écoles,**
- ✓ **Le soir les enfants sont récupérés à 16h30 dans les classes ou les préaux (s'il est prévu qu'un parent ou un proche vienne le chercher, il est nécessaire de prévenir le CSR ou l'animateur présent à l'école),**
- ✓ Le trajet du matin et du soir se fait à pied pour les enfants scolarisés au groupe scolaire Marie Marvingt et en mini bus pour ceux scolarisés au groupe scolaire St Exupéry,
- ✓ **Si le temps le permet les enfants pourront être également repris le soir dans le jardin des élémentaires. L'accès se fera par le 1^{er} étage ou la salle polyvalente. L'information sera inscrite sur un panneau d'informations.**

- L'accueil de loisirs du mercredi : les enfants scolarisés ou demeurant à Lamorlaye (de la petite à la grande section)

Temps d'accueil	Horaires	Groupe d'âge	Lieu d'accueil	Accès
L'accueil matinal	05h00 - 07h00	Petite Section Moyenne section Grande section	Rez-de-jardin	Entrée et sortie obligatoire par l'escalier à l'extérieur du Centre
Le péri loisirs du matin	07h00 - 09h00	Petite Section Moyenne section Grande section	Rez-de-jardin	Entrée et sortie obligatoire par l'escalier à l'extérieur du Centre
La journée accueil de loisirs	09h00 – 16h30/17h00	Petite Section Moyenne section Grande section	Rez-de-jardin	Entrée et sortie obligatoire par l'escalier à l'extérieur du Centre
Le péri loisirs du soir	17h00 – 18h00	Petite Section Moyenne section Grande section	Rez-de-jardin	Entrée et sortie obligatoire par l'escalier à l'extérieur du centre
	18h00 – 19h30	Petite Section Moyenne section Grande section	1 ^{er} étage (chez les plus de six ans)	Entrée et sortie par le hall d'accueil principal du Centre

- ✓ Accompagnement et récupération de l'enfant à la porte d'entrée de la salle d'activités en fonction des créneaux horaires (Rez-de-jardin – salle polyvalente ou 1^{er} étage), en respectant la distanciation sociale si d'autres parents sont présents,
- ✓ Les parents peuvent accompagner ou récupérer leurs enfants jusqu'aux casiers ou portes manteaux **(4 personnes maximum)**,
- ✓ Lavage des mains des accompagnateurs au gel hydro alcoolique mis à disposition avant d'entrer dans les locaux,
- ✓ Un animateur prend en charge l'enfant ou l'amène aux parents ou à une autre personne autorisée sur la fiche d'inscription ou par mail à venir le chercher,
- ✓ Pour éviter les attroupements à la fin de l'accueil de la journée (17h00), les enfants peuvent être récupérés à partir de 16h30,
- ✓ **Si le temps le permet les enfants pourront être également repris le soir dans le jardin des élémentaires. L'accès se fera par le 1^{er} étage ou la salle polyvalente. L'information sera inscrite sur un panneau d'informations.**

MESURES ORGANISATIONNELLES ET VIE QUOTIDIENNE :

En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à un autre peut être déclenché au niveau national ou local (département, académie, région) par le ministère de l'Éducation nationale.

Depuis le 14 mars 2022, le département de l'Oise se situe au niveau 1 / niveau vert :

- ✓ Maintien des mesures renforcées d'aération des locaux et du lavage des mains,
- ✓ Pas de port de masque obligatoire en intérieur pour tout le monde (enfants, collégiens, lycéens et adultes),
Toutefois les autorités sanitaires recommandent le port du masque en intérieur à partir de 6 ans, pour les personnes contacts à risque durant les 7 jours après la survenue du cas confirmé ainsi que pour les cas confirmés durant les 7 jours suivant leur période d'isolement
- ✓ La limitation du brassage entre groupes d'enfants n'est pas obligatoire,
Il est toutefois recommandé, dans la mesure du possible, de limiter les brassages trop importants entre groupe notamment pendant les temps de récréation et de restauration,
- ✓ Désinfection des surfaces les plus touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service,

En fonction de l'analyse de la situation épidémique (évolution de l'incidence, taux de reproduction du virus et situation à l'hôpital), des mesures adaptées aux situations locales peuvent être décidées par les préfets, en lien avec l'Agence régionale de santé et les autorités académiques.

CONDUITE A TENIR LORS D'UNE SUSPICION OU D'UN CAS AVERE DE COVID-19 :

- ✓ En cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, il est fortement recommandé de réaliser un autotest ou test antigénique avant de le déposer à l'accueil de loisirs.
- ✓ Les mineurs ayant été testés positifs au SARS-Cov2 ne peuvent prendre part à l'accueil,
- ✓ Les responsables légaux informent le responsable de l'accueil de cette situation.
- ✓ **Pour le traitement des différentes situations, il convient de se référer à la stratégie de gestion des cas possibles, des cas confirmés, des contacts à risques et des clusters dans les accueils collectifs de mineurs,**
- ✓ Les personnels doivent appliquer les mêmes règles. Les accueils doivent être équipés de thermomètres pour pouvoir mesurer la température des enfants (et des personnels) dès qu'ils présentent des symptômes au sein de l'établissement ou au cours d'une activité,

LE SUIVI SANITAIRE :

- ✓ Sous l'autorité du directeur de l'accueil, la personne chargée du suivi sanitaire est désignée référente Covid-19,
- ✓ Elle formalise et est chargée de la diffusion des règles de prévention contre la transmission du virus,
- ✓ Ces règles, auxquelles il convient de se reporter, prévoient la détection et la gestion de la survenue d'un cas suspecté ou confirmé de Covid-19.